

## École Saint-André-Apôtre

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

### Général : but du projet éducatif

L'école St-André-Apôtre définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

### Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

### Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

### Vision et valeurs : vision

#### Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

#### Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

#### Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

#### Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs du CSSDM sont **l'audace**, **la bienveillance**, **l'efficacité** et **l'engagement**.

#### Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école Saint-André-Apôtre est située en milieu favorisé où le contexte familial est un facteur de protection pour la majorité des élèves et cela avantage leur réussite. L'école est un point de service pour des classes d'élèves ayant des difficultés graves d'apprentissage (DGA) et d'accueil. Ces élèves proviennent de divers quartiers montréalais.

L'organisme CANA (Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants) soutient les élèves et les familles des classes d'accueil et l'ensemble des familles immigrantes.

Les parents des élèves sont de précieux partenaires actifs au sein de l'école de par leur implication dans différents comités et de par leur collaboration à la réussite de leurs enfants.

#### Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école Saint-André-Apôtre accueille 475 élèves de classes ordinaires du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année, ainsi que des classes d'accueil et des classes d'élèves en difficulté grave d'apprentissage (DGA), et ce, dans deux pavillons distincts. Elle offre un programme d'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année du primaire. Elle comporte 25 groupes qui se voient attribués un ou une titulaire de classe. Les élèves bénéficient de services complémentaires en orthopédagogie, en orthophonie, en psychoéducation et en éducation spécialisée.

Bien que le taux de réussite soit élevé chez les élèves, il est constaté un enjeu en particulier, d'ordre financier, pour la réussite de tous. L'école, située en milieu favorisé, dispose d'un budget limité pour l'embauche du personnel des services complémentaires. Les services complémentaires attribués par le Centre de services scolaire ne permettent pas non plus de répondre en totalité à tous les besoins des élèves, d'autant plus que les classes reçoivent de plus en plus d'élèves avec des besoins particuliers.

À l'école Saint-André-Apôtre, les élèves bénéficient en classe de pratiques pédagogiques diversifiées et de qualité qui favorisent les apprentissages mais aussi l'engagement et la réussite. L'école fait partie du réseau des écoles Hémisphères cela permet aux élèves d'être davantage exposés à l'art et à la culture, donne une couleur particulière à l'école et enrichit le parcours scolaire de tous.

De plus, le service de garde de l'école offre une grande variété d'activités qui contribuent au développement global des élèves.

#### Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Pratiques éducatives diversifiées
- Degré de motivation des élèves élevé
- Haut taux de réussite aux épreuves
- Grande proportion des enfants qui commencent leur scolarisation bien outillés
- Stabilité du personnel enseignant
- Personnel engagé et mobilisé
- L'offre du service de garde variée
- Accès à des ressources financières (Fondation SAA)
- Contexte socio-économique favorisé
- Offre pédagogique sportive et culturelle riche

#### Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- L'offre insuffisante de services complémentaires
- Instabilité du personnel de soutien ainsi que du personnel du service de garde
- Ressources financières ministérielles insuffisantes
- Le nombre élevé d'élèves ayant un plan d'intervention
- Le nombre de bâtiments et leur état vétuste
- L'équipement technologique peu adéquat
- Le pourcentage d'élèves à besoins particuliers qui augmentent
- Nombre d'élèves élevé par niveau dans certains groupes
- Peu d'offres d'organismes sociocommunautaires sur notre territoire
- Manque de ressources financières et humaines pour des libérations de formations ou de concertation entre les enseignants et les intervenants

### Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite éducative des élèves dans la compétence résoudre une situation-problème mathématique.

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Diminuer la proportion d'élèves qui ont un résultat inférieur à 70 dans la compétence résoudre une situation-problème mathématique d'ici juin 2027